



2 Réunion du Conseil de Groupe

Dimanche 2 octobre 2016, **19h00 à 21h10** (la réunion a débuté à 19h30 et s'est terminée à 21h30)

Centre diocésain

Procès-verbal

1. Début

a. Présences :

Noms	Poste	Présents	Absents
Rémi Colpron	Président, Animateur au 2e Poste des Alizées	X	
François Chouinard	Vice-Président	X	
Nathalie Whissel	Trésorière, Représentante parentale	X	
Michel Lemay	Secrétaire	X	
Marie-Josée Chartrand	Chef de Groupe, Animatrice à la 2e Troupe Griffons	X	
Sylviane Fortin	Gestionnaire, Représentante parentale	X	
Daniel Rozon	Gestionnaire, Responsable du 2e Poste des Voyageurs	X	
Josiane l'Heureux	Gestionnaire		X
Marie-Claire LeMay	Gestionnaire, Responsable du 2e Poste des Alizées	X	
Sophie Granger	Gestionnaire, Représentante parentale	X	
Renée Bédard	Responsable de la 2e Colonie des Découvreurs	X	
Pascal Boyer	Responsable de la 2e Colonie de Castou	X	
Émilie Tousignant Laliberté	Délégué de la 2e Meute Roc-de-la-Paix	X	
Patrick de Repentigny	Délégué 2e Meute Wainganga	X	
Michel L'Écuyer	Responsable de la 2e Meute Mowgli	X	
	Délégué de la 2e Troupe Griffons		X
Sylvain Dupuis	Délégué du 2e Poste des Voyageurs	X	
Florence Roy	Délégué du 2e Poste des Alizés	X	
Marie-Hélène Cantin	Délégué du 2e Clan Sagarmatha	X	
Karl Bernatchez	Observateur, Parent	X	

Le quorum étant établi à la moitié des membres en fonction, la réunion peut débuter à 19h30

QUORUM : 10/20

b. Mot de bienvenue et Pensée du jour

« Vous ne pourrez évoluer à moins d'essayer d'accomplir quelque chose au-delà de ce que vous avez déjà réalisé » (Ralph Waldo Emerson, poète et philosophe américain du XIXe siècle)

c. Ordre du jour



- i. Daniel Rozon suggère des modifications à l'ordre du jour, essentiellement à l'item 2.a (signataires de comptes) et 2.b (Fond d'aide). Sylvain Dupuis suggère d'ajouter les items 2.e (formation) et 2.f (communications). On suggère également d'ajouter les items 3.n (Plan d'action), 3.o (Réunion des présidents et chefs de groupe) ainsi que 3.p (Processus de fermeture d'unités)
 - ii. L'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié est proposée par Daniel Rozon et appuyé par Pascal Boyer. (CG20161002-1)
- d. Procès-verbal de la rencontre du 18 août 2016
- i. Daniel Rozon demande à ce que le PV fasse mention, à l'item 2.f.ii de sa recommandation de tenir une réunion du Conseil de groupe tôt en septembre, mais que cette recommandation n'a pas été retenue par les membres présents à la réunion.
 - ii. L'adoption du procès-verbal, tel que modifié est proposée par Renée Bédard et appuyé par Pascal Boyer (CG20161002-2)
- e. Affaires découlant du procès-verbal
- i. Rien de particulier

2. **Pour décisions** *(les décisions sont prises à l'unanimité à moins qu'un membre ne demande le vote)*

- a. Ouvertures / fermetures de comptes et signataires
- i. Considérant la formation d'une nouvelle Troupe au sein du Groupe et considérant la nécessité de la doter d'un compte bancaire pour faciliter ses opérations il est proposé par Marie-Josée Chartrand et appuyé par Nathalie Whissel que soit créé un compte bancaire pour la 2^e Troupe des Griffons, et que les personnes suivantes en soient signataires : Stéphane Dubois (trésorier), Marie-Josée Chartrand, David Blais et Steve Girard. (CG20161002-3)
 1. Il est proposé par Michel Lemay et appuyé par Nathalie Whissel qu'un montant de 500 \$ soit ultérieurement versé du compte du 2^e Groupe Scout de Hull (Folio 02756001-8970712 à la Banque de Montréal) à ce compte. (CG20161002-4)
 - ii. Considérant la réactivation de la 2^e Meute Mowgli au sein du Groupe et considérant l'existence d'un compte toujours actif identifié à cette unité (Folio 4089-5010978), il est proposé par Marie-Josée Chartrand et appuyé par Nathalie Whissel que les personnes suivantes en soient signataires : Stéfanny St Laurent (trésorière), Michel Lécuyer et Dounia Dussault. (CG20161002-5)
 1. Il est proposé par Michel Lemay et appuyé par Nathalie Whissel qu'une somme de 500 \$ soit conservée à ce compte et que les avoirs résiduels de ce même compte soient transférés au compte du 2^e Groupe Scout de Hull (Folio 02756001-8970712 à la Banque de Montréal). (CG20161002-6)



- iii. Considérant la formation d'un nouveau Poste au sein du Groupe et considérant la nécessité de le doter d'un compte bancaire pour faciliter ses opérations Il est proposé par Marie-Josée Chartrand et appuyé par Nathalie Whissel que soit créé un compte bancaire pour le 2^e Poste des Alizés et que les personnes suivantes en soient les signataires : Marie-Claire LeMay, Rémi Colpron et Marie-Josée Chartrand.
(CG20161002-7)
1. Il est proposé par Michel Lemay et appuyé par Nathalie Whissel qu'un montant de 500 \$ soit ultérieurement versé du compte du 2^e Groupe Scout de Hull (Folio 02756001-8970712 à la Banque de Montréal) à ce compte. (CG20161002-8)
- iv. Considérant les changements apportés à l'organisation de certaines unités du Groupe et la fermeture conséquente de la troupe Coureurs des Bois, il est proposé par François Chouinard et appuyé par Daniel Rozon que soit fermé le compte de la troupe Coureurs des Bois (#0275-8960-178 à la Banque de Montréal) et que les avoirs résiduels soient transférés au compte du 2^e Groupe Scout de Hull (Folio 02756001-8970712 à la Banque de Montréal).
(CG20161002-9)
- v. Considérant les changements apportés à l'organisation de certaines unités du Groupe et la fermeture conséquente de la troupe Phoenix, il est proposé par François Chouinard et appuyé par Daniel Rozon que soit fermé le compte de la troupe Phoenix (#0275-8961-373 à la Banque de Montréal) et que les avoirs résiduels soient transférés au compte du 2^e Groupe Scout de Hull (Folio 02756001-8970712 à la Banque de Montréal).
(CG20161002-10)
(S'assurer que tous les comptes à payer et à recevoir ont été réglés avant de procéder)
- vi. Il est proposé par Pascal Boyer et appuyé par Marie-Claire LeMay que le nom de Mélanie Lalonde soit ajouté à celui de Stéphanie Brière en tant que signataire du compte de la Colonie de Castou (Folio 81530092-357522 à la Caisse Desjardins) et que le nom de Renée Bédard en soit retiré.
(CG20161002-11)
- vii. Il est proposé par Daniel Rozon et appuyé par Sylviane Fortin que le nom de Rémi Colpron soit ajouté en tant que signataire du compte de la Colonie des Découvreurs (Folio 81530092-137120 à la Caisse Desjardins) et que le nom de Simon Leclair en soit retiré.
(CG20161002-12)
- viii. Il est proposé par Daniel Rozon et appuyé par Sylviane Fortin que les noms de Samuel Pilon et Sébastien Roy soient ajoutés en tant que signataires du compte de la Meute Waiganga (Folio 0275-8971-563 à la Banque de Montréal) et que le nom de Nicolas Gilbert en soit retiré.
(CG20161002-13)
- ix. Il est proposé par Sylviane Fortin et appuyé par Michel Lemay que les personnes suivantes soient signataires du compte du 2^e Groupe scout de Hull à la Banque de Montréal (Folio 02756001-8970712) : Rémi Colpron, Nathalie Whissel et Marie-Josée Chartrand et que les noms de Simon Leclair et Daniel Rozon en soient retirés.
(CG20161002-14)



- x. Il est proposé par Sylviane Fortin et appuyé par Michel Lemay que les personnes suivantes soient signataires du compte du Groupe Scout et Guides de St-Pierre Chanel à la Caisse Desjardins (Folio 02756001-8970712) : Rémi Colpron et Nathalie Whissel et que les noms de Simon Leclair et Josée Leclerc en soient retirés. (CG20161002-15)

b. Formation

- i. Daniel Rozon ayant souligné l'obligation de s'assurer que chaque unité puisse compter sur un nombre adéquat d'animateurs ayant suivi une formation de premiers soins, il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Daniel Rozon que soit créé une enveloppe de 300\$ au compte du 2^e Groupe scout de Hull afin de couvrir les dépenses inhérentes à la formation d'animateurs pour les unités qui sont présentement en défaut. (CG20161002-16)

c. Gestion du Fond d'aide

- i. Renée Bédard explique les changements de procédures apportés au Fond d'aide (Ville de Gatineau). Une discussion suit concernant le montant de l'enveloppe qui sera allouée par le Groupe ainsi que sur les modalités de versement du financement municipal. À la suite de quoi, deux propositions sont formulées :

- 1. il est proposé par Michel L'Écuyer et appuyé par Rémi Colpron que soit créé une enveloppe de 500\$ au compte du 2^e Groupe scout de Hull afin de couvrir les premières dépenses inhérentes à la participation de jeunes dans le besoin. (CG20161002-17)

- 2. il est proposé par Michel L'Écuyer et appuyé par Rémi Colpron que soit créé un comité afin de réfléchir aux modalités d'appariement avec la Ville et d'étudier les demandes qui seront formulées par les unités; il est de plus proposé que ce comité soit formé d'un parent, un gestionnaire et un animateur; les personnes suivantes sont proposées: Sophie Granger (parent), François Chouinard (gestionnaire) et Renée Bédard (animateur) (CG20161002-18)

d. Financement

- i. Suite à une discussion sur la difficulté d'équilibrer les livres du Groupe, il est proposé par François Chouinard et appuyé par Sylviane Fortin que soit créé un comité responsable de développer une stratégie de diversification des revenus pour le Groupe, que ce comité présente cette stratégie au Conseil de Groupe lors de sa réunion de décembre 2016 et que ce comité soit formé d'un gestionnaire, d'un parent ainsi que d'un animateur; les personnes suivantes sont proposées : Nathalie Whissel (gestionnaire), Sylviane Fortin (parent) et Renée Bédard (animateur) (CG20161002-19)

e. Recrutement et rétention des adultes

- i. Tous conviennent qu'il est difficile de trouver et retenir des adultes bénévoles pour appuyer le travail du Groupe. Il est proposé par Sylvain Dupuis et appuyé par Michel L'Écuyer que soit créé un comité pour développer une stratégie de recrutement adultes, que ce comité présente cette stratégie au Conseil de Groupe lors de sa réunion de



janvier 2017 et que ce comité soit formé d'un gestionnaire ainsi que d'un animateur; les personnes suivantes sont proposées : Rémi Colpron (gestionnaire) et Marie-Josée Chartrand (animateur) (CG20161002-20)

f. Les locaux

- i. Le Président explique les procédures à suivre pour réserver les locaux de la Ville pour des activités du Groupe. Aucune personne ne se proposant pour prendre la responsabilité de ce dossier, il sera discuté à la prochaine réunion du C.A.

g. Communications

- i. Sylvain Dupuis soulève que toutes les correspondances entre les membres et les dirigeants du Groupe devraient faire l'objet d'une réponse adéquate dans un délai raisonnable. S'en suit une discussion sur le fait que les retards ne sont pas nécessairement dus à de la négligence ou à de la mauvaise volonté, mais qu'ils peuvent être le résultat d'une concertation nécessaire entre membres du Groupe, ou tout simplement à un manque de temps chez des bénévoles impliqués soit à la gestion ou à l'animation. Il importe toutefois que nous ne perdions pas de vue la nécessaire collaboration et l'entraide entre membre du Groupe et que nous fassions l'impossible pour donner suite dans les meilleurs délais aux diverses correspondances du Groupe. À la suite de ces discussions, il est proposé par Sylvain Dupuis et appuyé par Nathalie Whissel que tous s'engagent à donner suite, dans des délais raisonnables, aux demandes et correspondances qui émanent du Groupe ou d'un membre du Groupe.

(CG20161002-21)

- ii. Dans le contexte des discussions en 3.c.iii (calendriers) il est proposé par Renée Bédard et appuyé par Pascal Boyer de faire parvenir une lettre de remerciement aux gérants des établissements qui ont accepté la présence des scouts lors du blitz de calendriers et de solliciter dès maintenant leur collaboration pour la vente en septembre prochain. François Chouinard se propose pour rédiger cette lettre.

(CG20161002-22)

3. Pour discussions

a. Retour sur l'AGA de septembre 2016

- i. Quelques commentaires brefs sont échangés. On suggère de faire abstraction, l'an prochain, de la longue énumération des noms des animateurs du Groupe. D'autres observations/suggestions pourront parvenir au Président par courriel.

b. Retour sur la soirée d'inscriptions du mois d'août 2016

- i. Quelques commentaires brefs sont échangés. On fait part d'une certaine confusion quant à la préinscription ainsi que les montants à payer par versements. D'autres observations/suggestions pourront parvenir au Chef de Groupe ou au Président par courriel.



- c. Retour sur la vente des calendriers
 - i. Presque tous les calendriers du Groupe ont été vendus. Recettes nettes de près de 2 600\$ à ce jour, ainsi que des dons de 1535\$.
 - ii. Plusieurs pionniers du Poste des Alizés n'ont pu participer au blitz et s'offrent pour tenir une autre activité de financement pour le Groupe.

- d. Mandats confiés au CANI pour l'année
 - i. À être abordé lors d'une réunion ultérieure.

- e. Fonds de départ pour les unités
 - i. Couvert sous 2.c

- f. Besoins en formation au sein des unités
 - i. Couvert sous 2.b

- g. Besoins en foulards et badges de groupes
 - i. Chaque unité devrait informer le Chef de groupe de ses besoins

- h. SISC et cotisations
 - i. Le District expédiera les factures pour les cotisations le, ou vers le, 1^{er} novembre.

- i. Production des états financiers 2015-2016
 - i. Il ne manque plus que quelques informations de certaines unités. Les états financiers doivent être déposés au plus tard en novembre, lors d'une AGA spéciale.

- j. Production des prévisions budgétaires 2016-2017
 - i. Une fois les états financiers complétés, des prévisions budgétaires pourront être préparées sous la direction de la Trésorière de la corporation. Les prévisions budgétaires doivent également être déposées lors de l'AGA spéciale en novembre.

- k. L'équipement.
 - i. Nous avons besoin d'un responsable. Le nom de Marc Lorrain est suggéré. Rémi Colpron le contactera afin de vérifier son intérêt et sa disponibilité.
 - ii. Discussion animée sur les titres de propriété de l'équipement acheté par le Groupe (peu importe qu'il s'agisse d'un MSR, d'une tente ou d'une cruche d'eau !). À la fin, nonobstant certaines divergences de points de vue, on convient que l'équipement acheté par le Groupe, avec les ressources du Groupe, appartient à tous les membres du Groupe et qu'ils doivent pouvoir y avoir accès SELON LEURS BESOINS. On en profite également pour rappeler que c'est la responsabilité de l'animateur responsable de l'unité de s'assurer au départ de l'activité que l'équipement est propre, en bonne condition et qu'il doit également effectuer la même vérification au retour de l'activité.
 - iii. Certaines pièces d'équipement devront être remplacées (MSR, par exemple); d'autres sont présentement en réparation (des tentes, par exemple). En l'absence de prévisions budgétaires, tout engagement financier important est toutefois risqué. Dans l'attente d'un plan plus global qui pourrait guider le C.A. lors de la préparation des prévisions



budgétaires, on s'entend néanmoins pour procéder aux réparations déjà engagées (les tentes) et à celles des MSR. La présence d'un responsable de l'équipement serait ici d'un grand secours.

I. Engagement et rétention des bénévoles adultes

i. Couvert sous 2.e

m. Exercice de réflexion sur la structure de gouvernance du Groupe

i. Le CANI a initié une réflexion sur la pertinence de la présente structure de gouvernance (avantages et inconvénients). Mais c'est le Conseil d'administration qui est ultimement responsable de l'administration des affaires de la Corporation. Le C.A. inscrira cette question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion et lancera un exercice de réflexion inclusif de représentants des équipes d'animation et des parents. Le C.A. prend note avec plaisir que Sylvain Dupuis, Pascal Boyer et Iona L'Écuyer ont déjà manifesté leur intérêt à prendre part à cet exercice.

n. Développement d'un plan d'action

i. On s'entend pour prolonger le plan d'action 2015-2016 en 2016-2017 avec les mêmes objectifs et résultats espérés. Les objectifs étaient et demeurent ainsi :

1. La qualité de l'encadrement et de l'animation des jeunes

a. Les animateurs doivent être présents à un minimum de 80 % des réunions pour être considérés comme animateur. Sous ce seuil, ils seront considérés comme des bénévoles occasionnels.

b. Que d'ici juin 2015, tous les adultes impliqués dans le groupe en animation et en gestion aient suivi un minimum de 3 nouvelles formations dont la pédagogie de leur branche.

2. Présence

Que chaque unité prépare une activité de service à la communauté en plus de celles déjà organisés par le Groupe.

3. Croissance

Qu'il y ait un partenariat d'établi avec un organisme communautaire permettant d'accroître nos effectifs jeunes ou adultes.

4. Permanence

Que soient comblés 4 postes d'action au conseil de groupe dont la comptabilité, le financement, le responsable de l'équipement et le responsable du développement.

ii. On s'entend également pour explorer, sous la responsabilité du C.A., la possibilité de mener un exercice de réflexion visant à tracer les grandes lignes d'une planification stratégique à long terme, doublée de plans d'action annuels pour les prochaines années.



- o. Réunion des Présidents et Chefs de groupes du District
 - i. Une rencontre a bel et bien eu lieu en septembre mais nous n'y étions pas représentés et n'en avons pas eu d'écho. Marie-Josée Chartrand et Rémi Colpron « iront à la pêche » et nous feront rapport.
- p. Processus de fermeture d'unités
 - i. Sylvain Dupuis souligne que la fermeture d'une unité a des répercussions sur le fonctionnement d'unités en amont et en aval. Il est donc très important d'avoir une conversation avec ces mêmes unités le plus tôt possible, avant de finaliser une décision de cette nature.

4. Date des prochaines rencontres

La prochaine réunion aura lieu le lundi 7 novembre, 19h45, au Centre diocésain.

5. « On part comment » et levée de la rencontre à 21h30

- i. L'ordre du jour ET les participants étant épuisés, la levée de la rencontre est proposée
Rémi Colpron et appuyée par Michel Lemay (CG20161002-23)